

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DE LA COHÉSION SOCIALE dans l'agglomération lyonnaise

2. CAHIER ÉDUCATION

ÉDITION 2008



Dans le contrat urbain de cohésion sociale (2007-2012), la réussite éducative tient une place importante pour améliorer les chances de qualification des jeunes.

Rappelons qu'en 1999, plus de 9 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans résidant dans les quartiers de la politique de la ville étaient sortis du système scolaire sans diplôme et 8 % des jeunes (18-25 ans) ont été détectés en difficultés de lecture dans le Grand Lyon lors des journées d'appel et de préparation à la défense en 2006-2007.

Ce cahier présente les actions conduites pour élargir la réussite scolaire, prendre en charge les scolarités difficiles et accompagner les élèves à travers le projet éducatif local dans les temps avant et après l'école.

Des données de cadrage

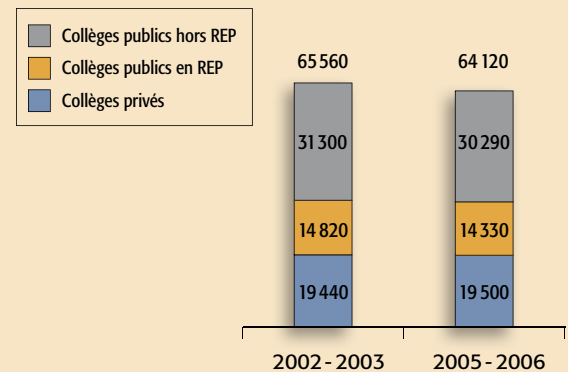
En 2005, 64 120 enfants étaient scolarisés dans les collèges (publics et privés) du Grand Lyon. 22% l'étaient dans un établissement public en réseau d'éducation prioritaire* et 30% dans un collège privé. Parmi les collégiens scolarisés dans un établissement public, 32% le sont en REP.

Entre 2002 et 2005, les effectifs des collèges ont globalement diminué de 2%. Cette évolution est davantage marquée en REP (-3,3%). Les effectifs privés sont plutôt stables (+0,3%).

En 2006, les enseignants les plus jeunes (moins de 35 ans) sont plus nombreux dans les collèges en REP (51%) que dans le reste des collèges publics (25%). Cette proportion a même augmenté entre 2002 et 2006. Dans l'académie de Lyon, cette proportion s'établit à 33%.

A la rentrée scolaire 2005-2006, on rencontre cinq fois moins d'enfants de cadres dans les collèges de REP que dans le reste de l'agglomération. L'écart est moins important pour les professions intermédiaires et très faible pour les employés. Le constat n'a que très peu évolué depuis 2002.

Des effectifs globalement à la baisse entre 2002 et 2005 : stabilité dans les collèges privés, diminution en REP



Source : Rectorat, Académie de Lyon

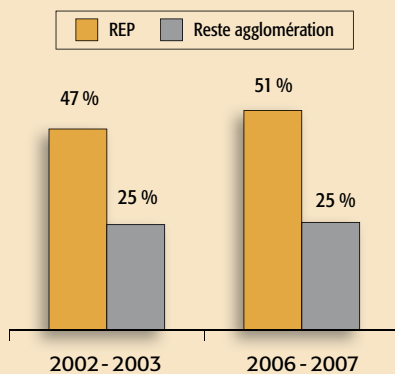
* Avertissement

Les données 2005 sont traitées en fonction de la définition de l'éducation prioritaire en vigueur à l'époque : établissements en réseau d'éducation prioritaire (REP) ou hors REP.

Depuis, d'autres appellations ont été créées : réseaux ambition réussite, réseaux réussite scolaire...

Des enseignants de moins de 35 ans plus nombreux dans les collèges en REP

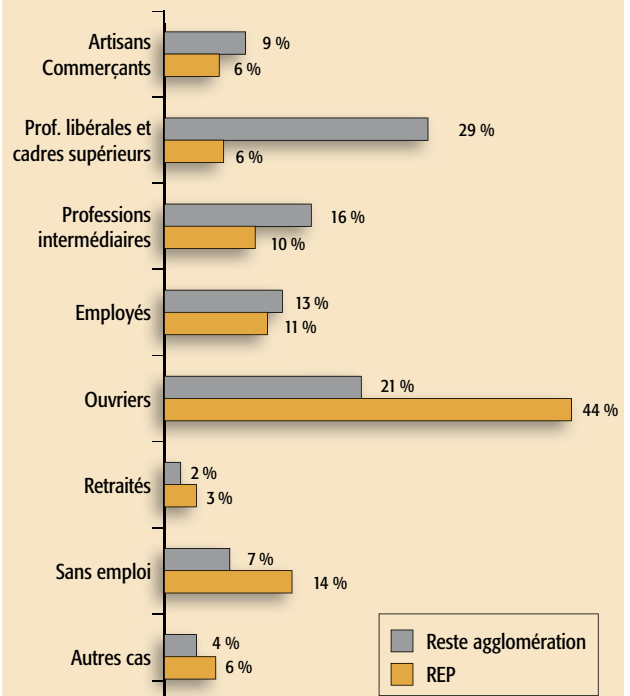
Collèges publics, sans Givors Grigny pour une comparaison avec 2002



Source : Rectorat, Académie de Lyon

Cinq fois moins d'enfants de cadres dans les REP que dans le reste de l'agglomération

Collèges publics, 2005-2006



Source : Rectorat, Académie de Lyon

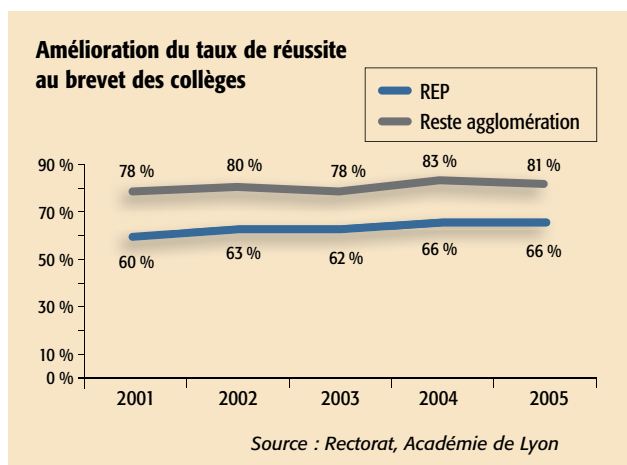
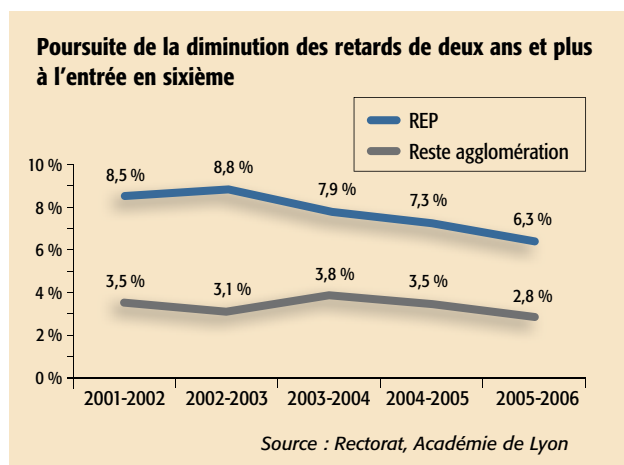


Sommaire

Des données de cadrage	p.2
Des efforts conjugués pour la réussite à l'école	p.4
Des actions éducatives autour ou à côté de l'école	p.9
Une prise de conscience sur l'enjeu de l'apprentissage des savoirs de base	p.11

Les enfants ayant deux ans de retard et plus à l'entrée en sixième sont moins nombreux, autant en REP qu'en dehors. La diminution a été plus importante en REP, l'écart avec les autres établissements passe de 5 points en 2001 à 3,5 points en 2005.

Depuis plusieurs années, le taux de réussite au brevet progresse en REP, passant de 60 % en 2001 à 66 % en 2005. L'écart de réussite s'est même légèrement réduit en 2005, mais surtout du fait de moins bons résultats dans le reste de l'agglomération.



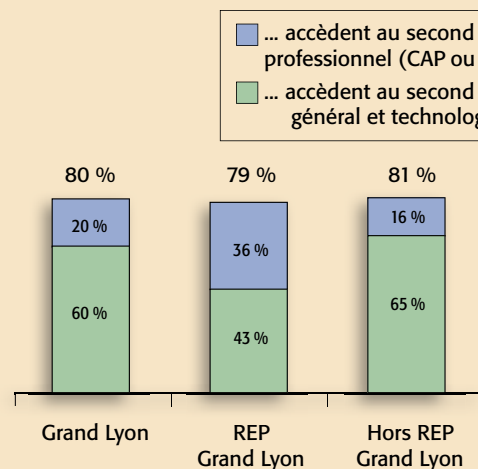
Une probabilité d'accès au second cycle globalement identique, mais des différences d'orientation scolaire

Le taux d'accès au second cycle général, technologique ou professionnel est la probabilité pour un élève entrant en classe de sixième dans un collège public ou privé sous contrat d'accéder à la classe de seconde (générale ou technologique) ou en formation professionnelle post troisième (c'est-à-dire CAP ou BEP) de l'Education nationale, et ceci, indépendamment du nombre d'années nécessaires.

Dans le Grand Lyon, les élèves entrés en sixième ont 80 % de chances d'accéder au second cycle dans l'Education nationale (lycée général, technologique ou professionnel). Mais, l'orientation varie suivant le classement de l'établissement. La probabilité qu'un élève de sixième de REP du Grand Lyon accède en second cycle général ou technologique est inférieure à 50%. Hors REP, deux élèves sur trois y parviennent. Les 20 % qui ne parviennent pas en second cycle s'orientent majoritairement vers d'autres filières (apprentissage, formations spécialisées) ou sortent du système scolaire.

Poursuite de la formation après le collège :

pour 100 élèves entrés en sixième ...



Source : Rectorat, Académie de Lyon
sur la base des flux constatés entre 2005 et 2006

Des efforts conjugués pour la réussite à l'école

Elargir la réussite scolaire

Les actions mises en œuvre dans les collèges Ambition Réussite

A la rentrée 2006-2007, six collèges, et les écoles primaires qui leur sont reliées, ont bénéficié de moyens renforcés dans le cadre de la mise en place de réseaux ambition réussite : sont concernés les collèges Elsa Triolet à Vénissieux, Alain à Saint-Fons, Victor Schœlcher dans le 9^e arrondissement à Lyon, Jean Vilar à Villeurbanne, Duclos et Henri Barbusse à Vaulx-en-Velin.

Le collège Henri Barbusse de Vaulx-en-Velin

Le collège avait déjà mis en place des actions permettant de faciliter le passage du CM2 à la 6^e, notamment en travaillant par groupe sur les compétences des élèves (par exemple, trois professeurs de français et de mathématiques pour deux classes de 6^e).

Le collège a bénéficié à partir de 2006 de six assistants pédagogiques qui ont pris en charge des études et assisté des professeurs pour des ateliers de méthodologie. Quatre professeurs « surnuméraires » n'ont pas de classes attribuées spécifiquement, mais interviennent auprès d'élèves dans des petits groupes. Ils appuient les écoles du réseau dans l'enseignement de leur discipline (maths, français...), ou s'occupent de la politique culturelle de l'établissement (la fête du collège a ainsi pu être organisée pour la première fois).

Le collège met en place plusieurs pôles d'excellence complémentaires : sport (section athlétisme, section escalade), arts (classes à horaires aménagés pour la musique, classe 6^e Beaux-arts avec l'institut d'art contemporain de Villeurbanne, projet avec la comédie française), langues (classes bilingues anglais-allemand), sciences (avec le CNRS). Le collège cherche ainsi à tirer le maximum d'élèves vers le haut en développant du haut niveau dans diverses disciplines.

En 2006-2007 au collège Barbusse :
637 élèves dont 341 dans les pôles d'excellence
53 enseignants



Accompagnement scolaire (Redon)

L'accompagnement éducatif dans les collèges de REP de l'agglomération

Décidé à l'été 2007, ce dispositif vise à organiser, en fin de journée et sous l'autorité des établissements scolaires de l'éducation prioritaire, des activités d'aide aux devoirs, de pratique sportive et de pratique artistique et culturelle, pour favoriser la réussite des élèves et contribuer à l'égalité des chances.

L'articulation de ces moyens avec les actions qui existent à l'extérieur du collège sera un enjeu dans les temps à venir.

Le collège Eluard à Vénissieux

Depuis plusieurs années, des professeurs du collège interviennent au centre social Eugénie Cotton pour de l'aide aux devoirs aux côtés d'animateurs. Le centre social joue ainsi un rôle de passerelle entre le collège, le quartier, les enfants et leur famille. 75 enfants sont ainsi accueillis chaque semaine.

Le nouveau dispositif d'accompagnement éducatif permet d'augmenter le nombre d'enfants bénéficiant de cette aide aux devoirs. Il permet aussi de diversifier l'aide aux devoirs ou les ateliers proposés au collège : informatique, remise à niveau dans certaines matières, accompagnement des enfants nouvellement arrivés en France... Au total 300 élèves bénéficient d'activités financées par l'accompagnement éducatif (soit la moitié des effectifs du collège) contre environ 120 l'année dernière.

Restructuration d'un collège en éducation prioritaire : une amélioration des conditions de travail et un changement d'image

Le collège Grignard dans le 8^e arrondissement de Lyon, à proximité du quartier Mermoz, bénéficie d'importants travaux de restructuration financés par le Conseil Général. Les salles de classes ont été reconfigurées, l'isolation thermique améliorée. Le confort acoustique est nettement accru et l'atmosphère sonore apaisée.

Une extension importante a également été réalisée : le collège bénéficie aujourd'hui d'une demi-pension, d'une salle polyvalente, d'une salle de sport.

L'attitude des élèves à l'égard du collège a changé : ils apprécient de travailler dans des locaux remis à neuf.



Collège Grignard

Des « dispositifs relais » pour prendre en charge les scolarités difficiles au collège

Pour les collégiens en grande difficulté, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages, en risque de déscolarisation, un accueil temporaire et adapté est parfois nécessaire.

Les **ateliers-relais** permettent à ces élèves de quitter leur collège pendant quatre semaines. Ils sont encadrés par un professeur et un animateur d'une association partenaire de l'Education nationale. Ces ateliers permettent de développer les compétences sociales des élèves, leur autonomie, leur esprit d'initiative. Parallèlement, ils poursuivent leurs apprentissages dans les matières fondamentales.

Sept ateliers relais fonctionnent dans le Grand Lyon (Givors, Lyon 8^e, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Décines, Lyon 7^e, Rillieux-la-Pape). Ils ont accueilli 193 élèves en 2006-2007 (dont 78% de garçons). Un nouvel atelier relais a ouvert ses portes en janvier 2008 à Vénissieux et Saint-Fons. Ces ateliers sont financés par l'inspection académique, le fond social européen, le conseil général, et les municipalités.

Des relations se construisent au fur et à mesure et dans l'intérêt des élèves entre les dispositifs relais de l'Education nationale et les actions de réussite éducative des communes.

Accompagner les jeunes de 16 ans qui quittent le système scolaire sans solution

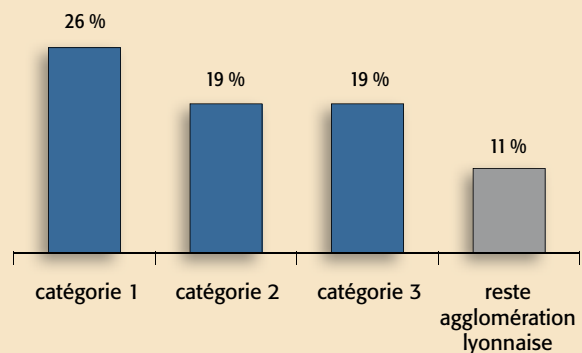
Chaque année, des jeunes qui ont plus de 16 ans sont sans solution à la rentrée scolaire. Ces jeunes rejettent en général l'école et leur niveau scolaire est assez faible.

Afin de trouver leur voie vers une formation qualifiante, ils sont pris en charge par des formateurs de la mission générale d'insertion. Ils bénéficient d'une formation par petits groupes de quinze : cours de remise à niveau, activités de connaissance de soi et de découverte des métiers, et stages en entreprise. L'objectif est de restaurer l'estime de soi et de construire un projet d'orientation professionnelle.

En 2006-2007 dans le Rhône, 350 jeunes ont ainsi été pris en charge dans 14 établissements. A l'issue de cet accompagnement, 40% d'entre eux ont poursuivi leur formation initiale (principalement en lycée professionnel), 17% sont entrés en apprentissage et 10% sont en CDD, CDI ou intérim.

En 1999, 9 100 jeunes dans les quartiers en contrat de ville étaient sortis du système scolaire sans diplôme (20 600 dans l'agglomération) : une part plus importante des jeunes sans diplôme dans ces quartiers.

Part en 1999 de 15-29 ans sortis du système scolaire sans diplôme hors en cours d'études, en % de la population de 15 à 29 ans



Source : Insee - RP99

À recensement de la population de 1999, les 15 à 29 ans sans diplôme (qui ne poursuivent plus d'études) sont 2 à 2,5 fois plus nombreux dans les quartiers en contrat de ville que dans le reste de l'agglomération.

Le lycée de la nouvelle chance au sein du lycée Magenta à Villeurbanne

De nombreux jeunes sortent chaque année du système scolaire sans qualification professionnelle. Après une alternance de périodes d'emploi et sans activité, beaucoup souhaitent reprendre une formation afin d'obtenir un diplôme. Pour des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans qualification, le lycée de la nouvelle chance permet de réintégrer une formation, sur les principes de la pédagogie individualisée et de l'alternance. Le lycée de la nouvelle chance propose trois BEP et deux Bac Pro, dans les filières de la comptabilité, secrétariat, logistique et commercialisation. En juillet 2007, le taux de réussite a été de 82,8% pour les BEP et près de 89,5% pour les Bac Pro.

En 2007-2008 au Lycée de la nouvelle chance : 84 stagiaires dont 36 en BEP et 48 en Bac Pro

Les programmes de réussite éducative

Qu'est-ce que le programme de réussite éducative (PRE) ?

Créé par le plan de cohésion sociale en 2005, le programme de réussite éducative vise à accompagner les enfants et adolescents de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité, ainsi que leurs familles, dans les territoires en ZUS ou dans les établissements de l'éducation prioritaire.

Ce programme s'appuie sur des équipes de « réussite éducative » pluridisciplinaires (enseignants, éducateurs, psychologues, pédopsychiatres, travailleurs sociaux...) qui prennent en charge individuellement et hors temps scolaire les enfants et adolescents les plus en difficulté.

Le programme de réussite éducative apporte un soutien individualisé et personnalisé en prenant en compte la globalité des difficultés scolaires, sanitaires et sociales.

L'appréhension de la notion de fragilité par les équipes de réussite éducative a constitué l'un des enjeux importants de la mise en place des programmes de réussite éducative. Si les équipes de réussite éducative ont retenu initialement une définition de la fragilité plutôt extensive (tous les enfants des ZUS ou ZEP), ils se heurtent à l'importance des prises en charge que cela pourrait entraîner.

Les modalités de repérage, de diagnostic individuel, d'implication des familles ont progressivement conduit les partenaires à élaborer des chartes déontologiques.

Le programme de réussite éducative encourage la construction de parcours pour les enfants et leurs familles, autour d'actions diversifiées. Parents, enfants et professionnels signent souvent un « contrat » qui engage les participants dans ce parcours.

En Rhône Alpes*, on constate que les enfants sont orientés principalement vers des actions d'accompagnement à la scolarité. Par ailleurs, les enfants se voient proposer des activités sportives, culturelles... Ces activités collectives n'empêchent pas des temps individuels. Des moments d'écoute et d'information sont également proposés aux parents.

* Éléments tirés des Echos des ateliers permanents du CR DSU, Le Projet de Réussite Éducative, juin 2007.

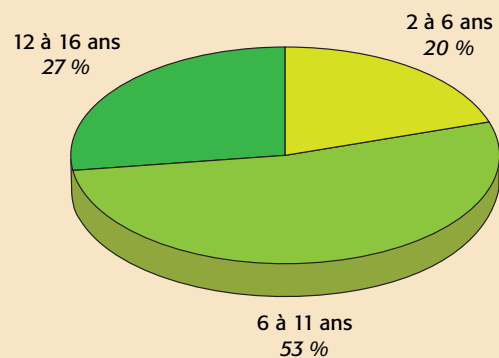
En 2006, dans le Rhône, 660 enfants ont été pris en charge dans un programme de réussite éducative.

La moitié d'entre eux avaient entre 6 et 11 ans, et les filles représentaient un peu moins de 47 % des enfants.

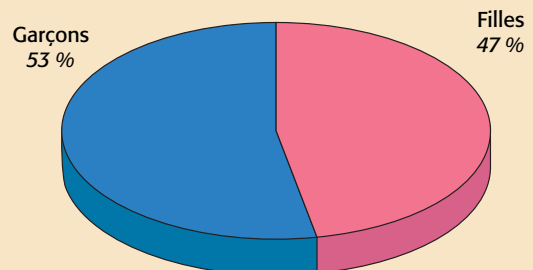
En 2007, un peu plus de 200 enfants sont sortis du PRE.

Fin 2007, 16 communes du Grand Lyon avaient engagé un programme de réussite éducative (voir carte page 8).

La moitié des enfants pris en charge ont entre 6 et 11 ans



Les filles représentent 47 % des enfants pris en charge



Source : Préfecture du Rhône



photo Secours Populaire





Le programme de réussite éducative de Rillieux-la-Pape

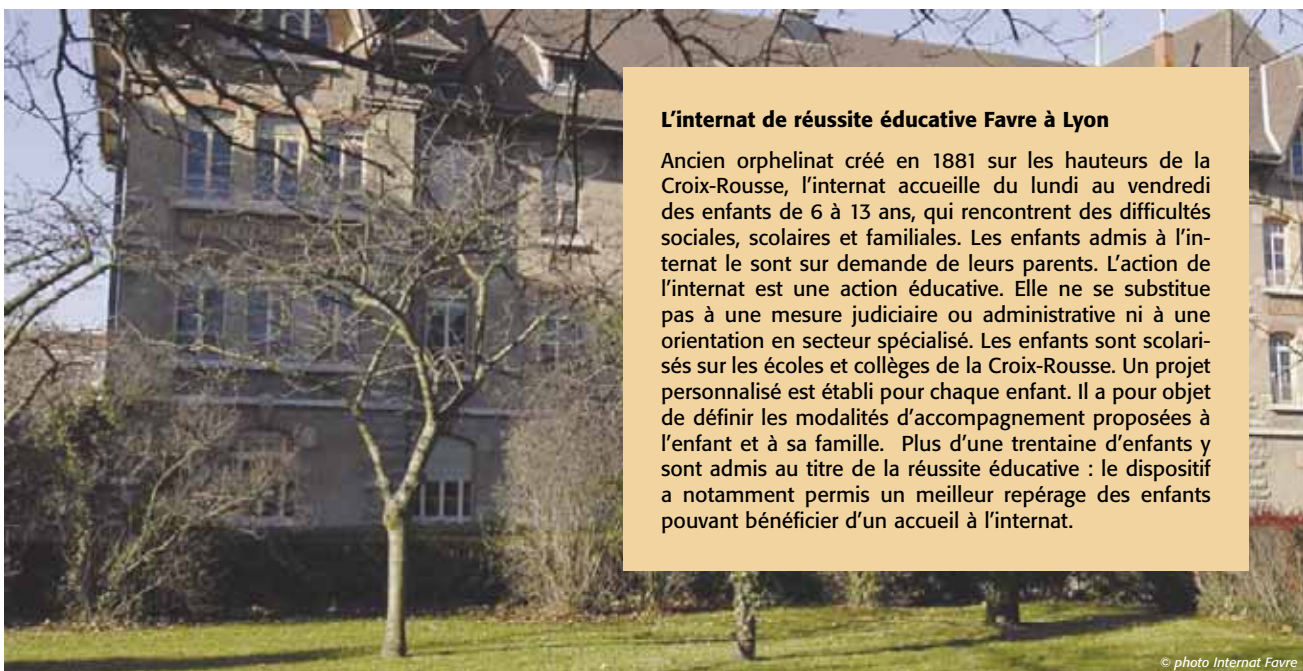
A Rillieux-la-Pape, le programme de réussite éducative a démarré en 2005. L'équipe de réussite éducative intègre trois référents de parcours, garants d'une approche globale et du secret professionnel. Ils représentent une réelle force de proposition en complément du travail des autres professionnels. Par exemple, ils ont élaboré une méthodologie à destination des parents pour les aider à faire revoir leurs leçons à leurs enfants.

Depuis la mise en place du PRE, plus de 300 enfants ont été suivis. Les enfants qui ont des difficultés scolaires sont les plus nombreux à être adressés au PRE, car ces difficultés sont les plus visibles et les plus faciles à prendre en compte par la famille. Mais les parcours construits ouvrent sur des problématiques plus larges (scolaire, loisirs, santé...). 60% des enfants repérés par le PRE sont des garçons, plutôt pour des raisons de difficultés scolaires et comportementales. Les filles sont davantage repérées pour des questions d'épanouissement extrascolaire.

Les financements du programme de réussite éducative ont par exemple permis de proposer à la rentrée 2007 un stage de « pré-rentrée » à des collégiens qui avaient suivi un atelier relais en 2007 : une dizaine d'élèves volontaires ont repris l'habitude et le rythme du collège en réalisant un cd-rom sur l'histoire de la ville. Le cd-rom a été présenté aux élus et aux parents.



© photo Ville de Rillieux-la-Pape

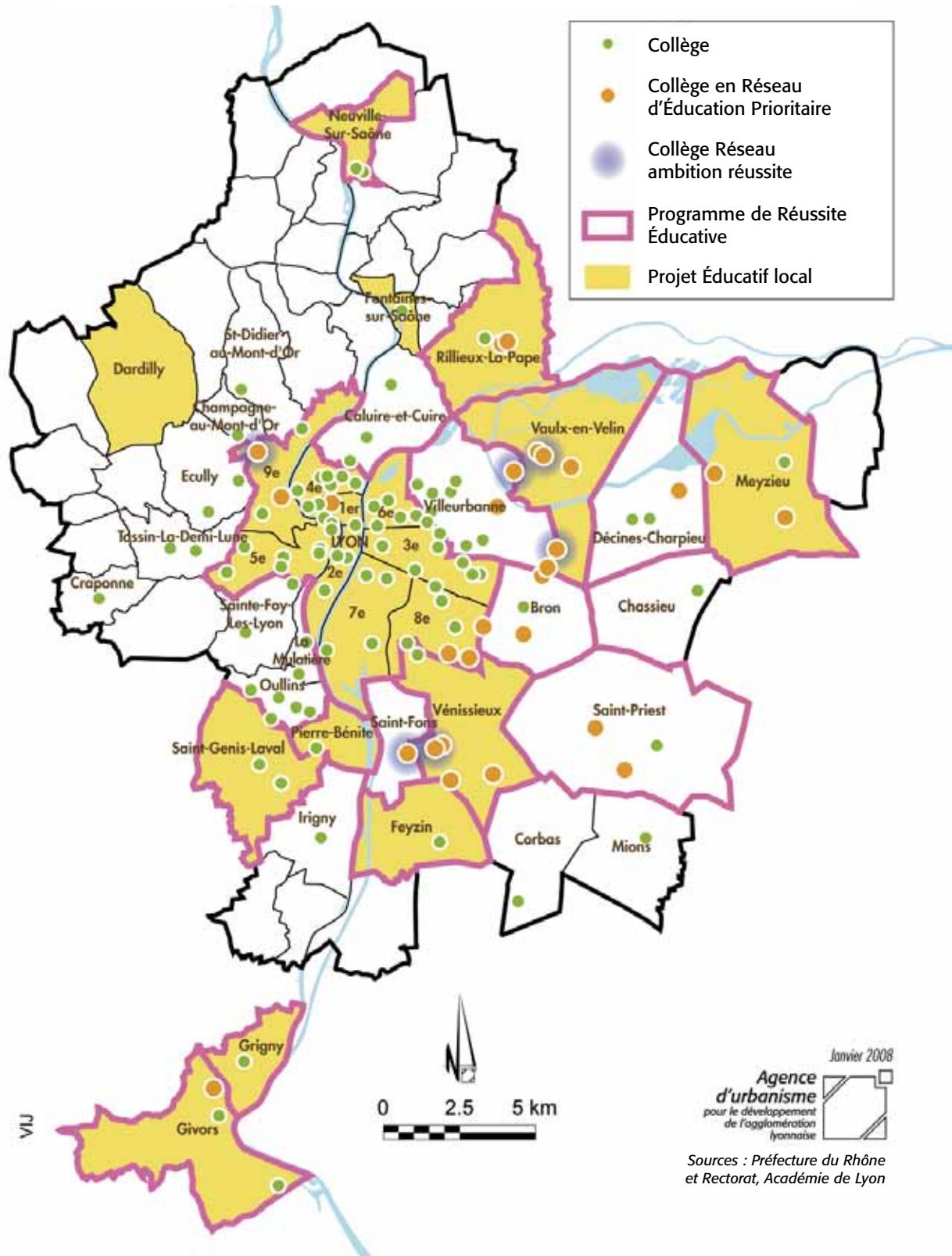


L'internat de réussite éducative Favre à Lyon

Ancien orphelinat créé en 1881 sur les hauteurs de la Croix-Rousse, l'internat accueille du lundi au vendredi des enfants de 6 à 13 ans, qui rencontrent des difficultés sociales, scolaires et familiales. Les enfants admis à l'internat le sont sur demande de leurs parents. L'action de l'internat est une action éducative. Elle ne se substitue pas à une mesure judiciaire ou administrative ni à une orientation en secteur spécialisé. Les enfants sont scolarisés sur les écoles et collèges de la Croix-Rousse. Un projet personnalisé est établi pour chaque enfant. Il a pour objet de définir les modalités d'accompagnement proposées à l'enfant et à sa famille. Plus d'une trentaine d'enfants y sont admis au titre de la réussite éducative : le dispositif a notamment permis un meilleur repérage des enfants pouvant bénéficier d'un accueil à l'internat.

© photo Internat Favre

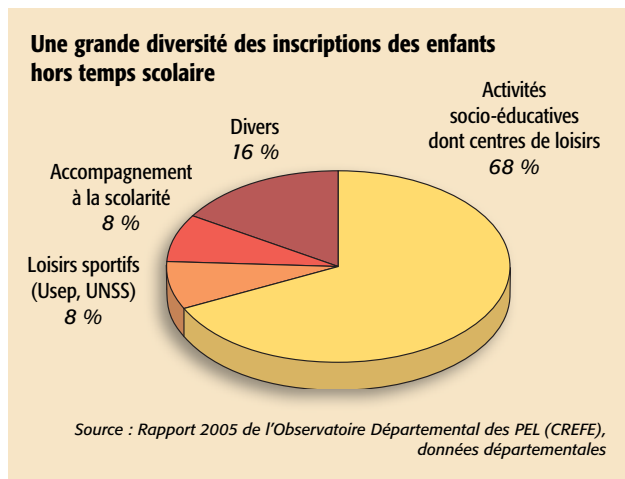
COLLÈGES ET DISPOSITIFS ÉDUCATIFS DES COMMUNES DU GRAND LYON



Des actions éducatives autour ou à côté de l'école

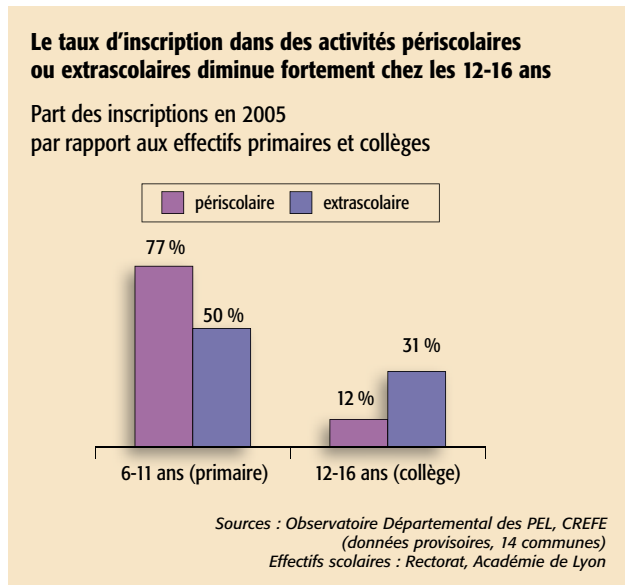
Une offre riche, variée mais complexe

Lors d'une étude réalisée sur l'année 2005, il a été mis en évidence la grande diversité des activités proposées aux enfants, aussi bien sur le temps périscolaire qu'extrascolaire.



Les collégiens sont moins inscrits que les élèves du primaire

Dans 14 communes de l'agglomération lyonnaise, 94 000 enfants sont scolarisés en école primaire et au collège : 77 % des enfants de primaire sont inscrits dans des activités périscolaires et 50 % dans des activités extrascolaires. 12 % des collégiens sont inscrits en activités périscolaires et 31 % en activités extrascolaires. On constate ainsi un décalage entre l'école primaire et le collège, puisque le nombre d'inscrits dans des activités péri ou extrascolaires diminue fortement chez les 12-16 ans.



Définitions

Les temps de l'enfant

Périscolaire : activités qui ont lieu les jours d'école, avant, après ou au temps de midi et qui ont un lien avec le projet de l'école.

Extrascolaire : activités organisées le mercredi, les week-end, petites et grandes vacances.

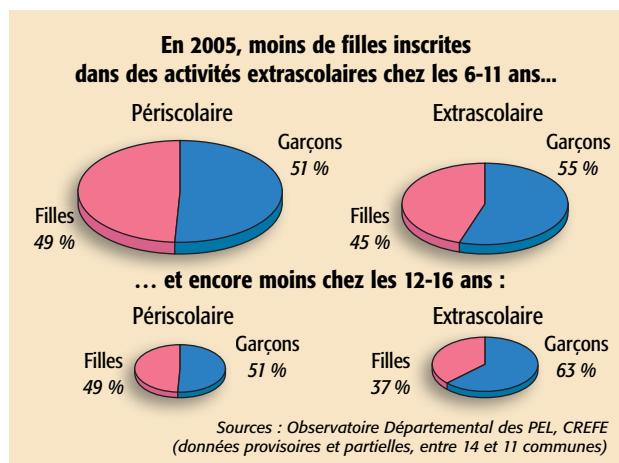
Types d'activités

Activités socio éducatives : activités ludiques, y compris celles à caractère sportif, artistique, culturel, environnemental, scientifique, qui sont orientées pour contribuer à l'apprentissage de la vie en collectivité et à l'apprentissage de savoirs.

Accompagnement à la scolarité : il ne s'agit pas de l'aide aux devoirs, mais des activités collectives qui permettent d'aider les jeunes à acquérir des méthodes, qui élargissent leurs centres d'intérêts, et qui valorisent leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle. Ces activités ont aussi pour objectif d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant.

Les filles sont moins nombreuses que les garçons à s'inscrire

Le bilan sur l'année 2005 permet aussi de constater que les filles sont moins inscrites que les garçons dans des activités extrascolaires. Cet écart est plus fortement marqué sur la tranche des 12-16 ans.



Le Projet Educatif Local

Cette richesse de l'offre, la multiplicité des dispositifs et des acteurs rend la lecture et la mise en œuvre complexe. Pour répondre à ce constat, la préfecture du Rhône et les Caf du département ont travaillé conjointement pour proposer une organisation territoriale de suivi du secteur éducatif, le Projet Educatif Local et son instance de pilotage départemental, le Comité Départemental du Projet Educatif Local.

Le Projet Educatif Local formalise le cadre au sein duquel les acteurs du domaine de l'éducation d'un même territoire s'inscrivent pour exercer leurs missions de façon conjointe, cohérente et cordonnée, autour d'objectifs partagés. Il fixe les principes selon lesquels s'articulent et se coordonnent la politique éducative de la commune avec celles des autres acteurs (Education Nationale, Conseil Général, Caf...) et permet le passage d'une logique de dispositifs institutionnels à une approche territoriale intégrée.

Tisser des passerelles entre les différents temps de l'enfant et favoriser la mixité

« Tous au théâtre ! », une action qui implique tous les temps de l'enfant à Saint-Priest

L'école élémentaire E. Herriot à Saint-Priest avait réalisé un projet avec une comédienne pendant les études surveillées. Le bilan était très positif pour l'épanouissement des enfants. Les familles conviées au spectacle retrouvaient un lien avec l'école. Poussée par les élèves de 6^e qui souhaitent poursuivre l'activité théâtre au collège, l'école a élargi la dynamique offerte par ce projet théâtre, car cette action lui permettait en même temps d'améliorer son image, assez négative dans la commune.

Ainsi, le collège Colette a mis en place une classe de 6^e et de 5^e théâtre, l'école élémentaire Mansart accueille une étude théâtre, l'école Herriot fait du théâtre sur les temps scolaires et périscolaires, et le centre social de l'Olivier propose des ateliers aux adultes et aux adolescents. Tous ces ateliers incluent des travaux d'écriture, de préparation artistique et des sorties pour assister à des spectacles. Ils débouchent sur des représentations dans divers sites de la ville, et notamment au centre culturel Theo Argence, ce qui représente un moment de valorisation très important pour les élèves, leurs familles et les établissements.

L'implication des écoles et du collège permet de faciliter la liaison entre le CM2 et la 6^e. Le théâtre permet un travail sur la langue orale et écrite qui a des répercussions favorables sur les apprentissages des élèves. La participation du centre social de l'Olivier permet des relations entre les adultes et les enfants et une ouverture des établissements scolaires sur le quartier Bellevue.

« Partir » : le spectacle de juin 2007 au centre culturel Théo Argence



photo : Patrice Dumont

Du vêtement au bien-être : impliquer les filles au centre social Berthaudière de Décines

La principale du collège faisait le constat que les tenues vestimentaires de certaines jeunes filles n'étaient pas toujours adaptées à la vie au collège. Le Centre Social de la Berthaudière, de son côté, n'arrivait pas à impliquer les filles dans les différentes animations, contrairement aux garçons.

Ainsi est née l'idée d'une action, imitant le concept de « relooking » des émissions de télévision. Initialement adressée aux filles, cette animation a pourtant suscité l'intérêt de plusieurs garçons. Ce groupe mixte, accompagné d'une animatrice du Centre Social, d'une styliste-couturière et d'une esthéticienne, ont donc échangé leurs avis sur les tenues vestimentaires (pour aller au collège, pour sortir en ville, pour les soirées) : les adolescents se sont exprimés sur ce qu'ils ressentent en les portant ou en voyant les autres les porter.

Cette première action a depuis donné lieu à d'autres moments d'échanges sur la notion de bien-être, animés par le Centre Social et d'autres intervenants : d'abord entre les filles et les mamans ou dames du quartier, notamment sur le thème de l'alimentation, du maquillage ; ensuite avec d'autres garçons et des pères au sujet de la relaxation.

Depuis, le Centre Social constate une meilleure fréquentation de ses activités par les jeunes filles : initialement 4, elles sont aujourd'hui plus de 40 inscrites en accompagnement scolaire, hip hop, ou au centre de loisirs. La mixité garçons / filles a aussi permis d'enclencher des actions intergénérationnelles (avec les pères, habituellement moins en contact avec le Centre Social).

Garçons et filles lors de l'action « relooking »



photos : Centre social de la Berthaudière

Une prise de conscience sur l'enjeu de l'apprentissage des savoirs de base

Des données de cadrage

Illettrisme et analphabétisme

En 2004-2005, une enquête nationale (publiée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) révèle que 3 100 000 personnes sont en situation d'illettrisme, soit 9% de la population âgée de 18 à 65 ans. Les hommes sont plus nombreux que les femmes.

Si 10% seulement des personnes illettrées vivent dans les ZUS, le taux d'illettrisme dans ces mêmes ZUS est de 18%, soit le double de la moyenne nationale.

Près de la moitié des personnes en situation d'illettrisme a un emploi. Parmi les chômeurs, 15% sont en situation d'illettrisme, et c'est aussi le cas de 26% des allocataires du RMI. Les trois quarts des illettrés parlaient uniquement le français à l'âge de cinq ans.

En 2006 et 2007, 8% de jeunes détectés en difficulté de lecture dans le Grand Lyon lors des Journées d'appel et de préparation à la défense

Lors des Journées d'appel et de préparation à la défense, les jeunes français âgés de 17 ans passent des tests, qui mesurent leurs compétences face à l'écrit. Les jeunes détectés en difficulté de lecture ont une très faible compréhension en lecture suivie et une faible capacité à rechercher des informations.

En France en 2006, 12% des jeunes éprouvent des difficultés de lecture (et pour 4,8% ces difficultés sont sévères, c'est-à-dire qu'elles peuvent entrer dans la définition de l'illettrisme). Dans le Rhône, ils sont 8% à être détectés (et 4,1% à être en difficultés sévères). Dans le Grand Lyon, les disparités selon la commune d'origine sont importantes : dans certaines communes les jeunes en difficulté de lecture représentent plus de 15% des jeunes (Vaulx-en-Velin, Grigny, Neuville, Saint-Fons).

Globalement, 500 à 600 jeunes sont ainsi détectés chaque année dans l'agglomération.



Définitions

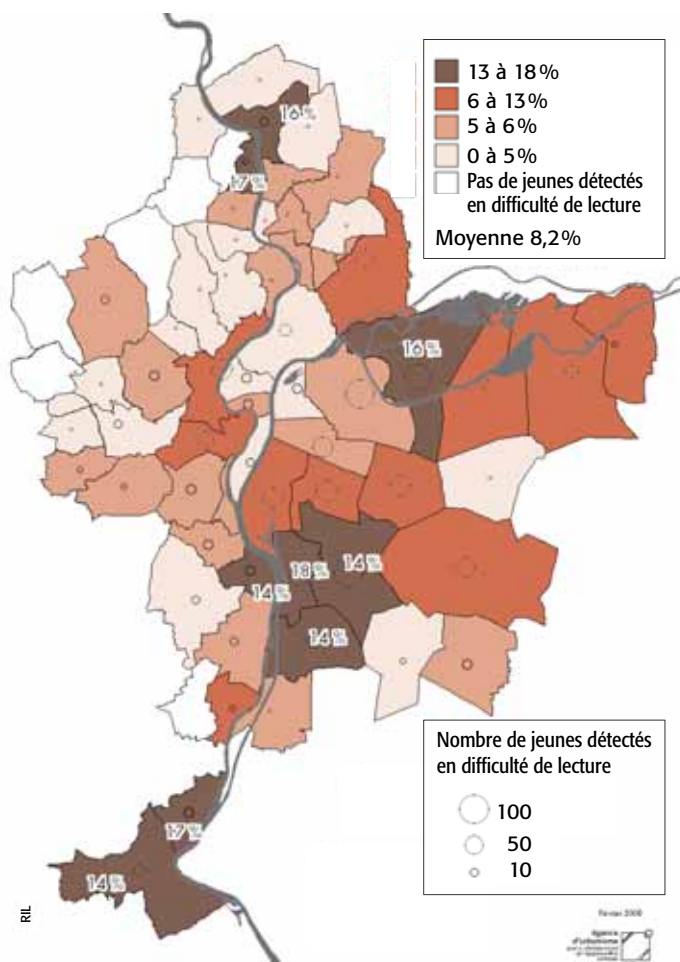
Difficultés de lecture : lors des journées d'appel et de préparation à la défense, les jeunes détectés en difficulté de lecture ont une très faible compréhension en lecture suivie et une faible capacité à rechercher des informations.

L'illettrisme désigne les personnes ayant été scolarisées en langue française, qui n'ont pas fixé les apprentissages.

L'analphabétisme concerne les personnes n'ayant jamais été scolarisées.

Part des jeunes détectés en difficulté de lecture lors des JAPD de 2006 et premier semestre 2007

Source : Ministère de la défense



La maîtrise de la langue française

Dresser un état des lieux dans le Sud-Ouest lyonnais et mettre en œuvre un plan d'actions

Depuis janvier 2005, les communes de Brignais, Irigny, La Mulatière, Oullins, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval et l'Etat se sont engagées dans une démarche sur la maîtrise de la langue française par les jeunes et les adultes, portée par le contrat de ville d'Oullins, avec l'appui du Centre Ressources Savoirs et Compétences du Rhône.

Un diagnostic a permis de réaliser un état des lieux des demandes et des besoins, et d'identifier l'offre de formation en français sur le territoire. 231 adultes ont ainsi été repérés par des structures sociales ou d'emploi-insertion. La moitié de ces personnes ont des enfants. Moins de 20% des personnes sont salariées, environ un tiers bénéficie du RMI, du PLIE ou d'un autre dispositif. La difficulté à repérer les hommes est soulignée.

A la suite de ce diagnostic, plusieurs actions ont été mises en place en 2006 : formation des professionnels au contact des publics en difficulté avec la langue (accueil, écoute, accompagnement), action d'apprentissage de la langue dans des situations de la vie quotidienne à Oullins, atelier linguistique pour des publics en activité, action illettrisme et mobilité.

Action illettrisme et mobilité pour des jeunes de 16 à 25 ans

D'avril 2006 à juin 2007, des jeunes de Brignais et Irigny ont bénéficié de deux sessions de formation. Par le biais du code de la route, support de travail de la langue écrite et gage de motivation pour les jeunes, et par une formation aux premiers secours, il s'agissait d'abord de remotiver les jeunes, leur redonner confiance en eux, les rapprocher de la mission locale pour une démarche d'insertion, et les réconcilier avec l'écrit. Désirant aller plus loin dans l'élaboration de leur parcours d'insertion, ils ont ensuite suivi un module complémentaire d'exploration du marché du travail, de réflexion sur leur propre projet professionnel, de remise à niveau des savoirs en français et en mathématiques. En 2008 une nouvelle session est prévue pour un autre groupe de jeunes.

Source : Centre Ressources Savoirs et Compétences du Rhône

L'observatoire territorial de la cohésion sociale dans l'agglomération lyonnaise

Commandité par l'Etat et la Communauté urbaine de Lyon depuis 1996, cet observatoire a pour objectif de suivre l'évolution sociale et économique des quartiers de la politique de la ville par rapport au reste de l'agglomération.

En 2007, l'observatoire a pris en compte la nouvelle géographie du contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération lyonnaise (63 quartiers).

Il permet d'alimenter la réflexion des décideurs et des équipes opérationnelles pour la préparation, le suivi et l'évaluation de ce contrat engagé sur la période (2007-2012).

POUR ALLER PLUS LOIN

- Rectorat, Académie de Lyon : www.ac-lyon.fr
- Inspection Académique du Rhône : www.ia69.ac-lyon.fr
 - Action sociale de la CAF de Lyon : www.caf.fr/wps/portal/votrecaf/691
- Editions de la DIV, Guide méthodologique pour la mise en œuvre d'un projet de réussite éducative, juin 2007 : www.ville.gouv.fr
- Echos des ateliers permanents du CR DSU, Le Projet de Réussite Educative, juin 2007 : www.crdsu.org
 - Conseil Général du Rhône : www.rhone.fr
- Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, Illettrisme : les chiffres, 2006 : www.anlci.gouv.fr
- Ministère Education nationale, Note d'information 07-25, Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation de défense nationale pour l'année 2006 : www.education.gouv.fr
 - Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise : www.urbalyon.org

REMERCIEMENTS A

- l'Inspection Académique du Rhône,
 - le Rectorat, Académie de Lyon,
 - les principaux des collèges sollicités,
 - la préfecture du Rhône,
 - la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon,
 - le Centre ressources enfance famille école,
 - le Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain Rhône-Alpes,
 - les équipes des Contrats urbains de cohésion sociale,
 - les coordonnateurs Projet Educatif Local rencontrés,
 - les centres sociaux contactés,
 - le Centre de ressources savoirs et compétences du Rhône (ex Centre Ressource Illettrisme — Espace Formateurs)
- qui ont contribué à la réalisation de ce document**

RÉALISATION

Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise dans le cadre de son programme partenarial
Contact : Nicole Ponton-Frenay - n.ponton@urbalyon.org
Equipe d'étude : Aurélie Sauvignet, Laetitia Rissoan
Cartographie : Laetitia Rissoan, Julien Vincent
Maquette : Marie-Pierre Ruch

Mars 2008



GRAND LYON
communauté urbaine

Agence
d'Urbanisme
pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise

